



RECYCLAGE PERMIS DE FORMER



OBJECTIF PRINCIPAL DE LA FORMATION :

Être capable d'accueillir et de transmettre les compétences métier à l'alternant

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Appliquer les règles légales

PUBLIC :

Tuteur et Maître d'apprentissage ayant déjà la formation Permis de former

PRE-REQUIS :

Formation à suivre tous les 3 ans

PROGRAMME :

1 / Échanges sur les expériences des participants depuis leur permis de former

- Combien de personnes accompagnées
- Outils et supports utilisés dans votre structure
- Difficultés rencontrées

2 / Informations sur le parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur HCR :

Les devoirs de former du maître d'apprentissage et du tuteur

- Découvrir les caractéristiques d'un contrat d'apprentissage et les qualifications existantes
- Connaître les compétences et les méthodes pédagogiques à mobiliser

3 / Initiation au droit social : les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

- Le cadre juridique applicable (le contrat de travail, le statut de salarié)
- Forme, durée des contrats et statut de l'alternant
- La réglementation spécifique des mineurs

MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES :

- Matériel technique : vidéo projecteur, ordinateur, livret stagiaire
- Techniques pédagogiques : apport théorique, pédagogie active

MODALITES D'EVALUATION DU DISPOSITIF :

QCM en fin de formation sur les apports théoriques

MODALITES D'APPRECIATION DU DISPOSITIF : Questionnaire de satisfaction

DUREE : 1 journée (7 heures)

INSCRIPTIONS : contact@accueil-quatre-etoiles.fr ou 06.75.31.82.48

ACCUEIL QUATRE ETOILES

Le Pré Catelan, Bat F, 78 allées Jean Jaurès, 31000 TOULOUSE

Cap Delta, Parc Technologique Delta Sud, 09340 VERNIOLLE

SARL au capital de 2000€, RCS de Toulouse, SIRET N° 522 927 763 000 22/ Code APE 8559A

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 73 31 06290 31 auprès du préfet de région de Midi-Pyrénées